

# CADRE CONCEPTUEL EN ÉTHIQUE

Direction de la qualité, de l'évaluation,  
de la performance et de l'éthique

Adopté le 8 février 2018



Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Est-de-  
l'Île-de-Montréal

Québec 

## Édition

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS-EMTL) – 1<sup>re</sup> édition - *Février 2018*

La reproduction partielle ou complète de ce document à des fins personnelles et non commerciales est permise, à la condition d'en citer la source.

## Dépôt légal

ISBN : 978-2-550-81138-1 (format électronique)



## CONCEPTION ET RÉDACTION

Marie-Ève Bouthillier, Ph.D.	Consultante externe en éthique pour le CIUSSS-EMTL
Marlène Galdin, Ph.D.	Directrice de la qualité, évaluation, performance et éthique, CIUSSS-EMTL
Manon Joyal, T.S.	Agente de planification, de programmation et de recherche en éthique clinique, CIUSSS-EMTL
Me Delphine Roigt, LL.M.	Consultante externe en éthique pour le CIUSSS-EMTL

## SOUTIEN À LA CONCEPTION ET À LA RÉDACTION

Dr Stephane P. Ahern, M.A., M.D., Ph.D.	Chef du département de médecine spécialisée, CIUSSS-EMTL Président du comité d'éthique de la recherche, CIUSSS-EMTL Professeur agrégé de clinique, Département de médecine, Université de Montréal Interniste intensiviste, Hôpital Maisonneuve-Rosemont Président du comité scientifique permanent de l'évaluation du médicament pour fins d'inscription, Institut national d'excellence en santé et en services sociaux
Me Marie Boivin, B.sp.L., LL.B., LL.M.	Avocate conseil et procureure, coordonnatrice des affaires juridiques à la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, CIUSSS-EMTL
Martin Franco, B.Pharm., M.Sc., MBA	Pharmacien, chef adjoint du département de la pharmacie à la direction des services professionnels, président du comité des pratiques professionnelles, responsable du comité consultatif des ordonnances et protocoles cliniques, CIUSSS-EMTL
Kathy Laperrière	Agente administrative pour le comité d'éthique de la recherche, CIUSSS-EMTL
Danielle Levert, M.A.P., M.Sc.	Consultante externe en éthique clinique pour le CIUSSS-EMTL
Johnny Memette	Chef d'administration des programmes Équipe Réadaptation et CAFE à la direction programme jeunesse et activités de santé publique, CIUSSS-EMTL
Claude Riendeau	Directeur adjoint à l'hébergement, directeur soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA), CIUSSS-EMTL
Me Sarah-Anne Savoie, LL. B.	Avocate conseil et procureure à la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, CIUSSS-EMTL

## CONTRIBUTIONS PARTICULIÈRES

Le CIUSSS-EMTL remercie les personnes suivantes qui ont accordé temps et conseils à l'élaboration de ce cadre :

Dr Ian Ajmo, M.D.	Intensiviste à la direction des services professionnels, service de la médecine interne, CIUSSS-EMTL
Jocelyn Bisson	Conseiller cadre au développement des processus cliniques, direction des services multidisciplinaires, volet pratiques professionnelles, CIUSSS-EMTL
Nathalie Cholette	Chef de service du centre de jour, à la direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA), CIUSSS-EMTL
Diane Desjardins	Commissaire aux plaintes et à la qualité des services, CIUSSS-EMTL
Marie Magdalena Fleurelien	Chef d'unité à la direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA), CIUSSS-EMTL
Pierre Fontaine	Directeur adjoint de la recherche, volet administratif, CIUSSS-EMTL
Me Alexandra Foucher, LL.B., LL.M.	Avocate conseil et procureure, à la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, CIUSSS-EMTL



---

Yvan Gendron	Président-directeur général du CIUSSS-EMTL
Claudiel Guillemette	Directeur adjoint des soins infirmiers, pratiques professionnelles et de l'excellence en soins infirmiers, CIUSSS-EMTL
Chantal Hamelin, M.Sc.	Chef de service gérontopsychiatrie, psychogériatrie et hôpital de jour, développement et programmes spécifiques, à la direction des services multidisciplinaires, CIUSSS-EMTL
Dr André Luyet, M.D.	Psychiatre à la direction des programmes santé mentale et dépendance, programme services spécifiques et spécialisés Troubles anxieux et de l'humeur, CIUSSS-EMTL
Catherine Marin, M.Sc.	Adjointe à la direction, conseillère cadre responsable du service de l'évaluation, CIUSSS-EMTL
Émilie Mercier	Ergothérapeute à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, coordonnatrice clinique en ergothérapie à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et à l'Hôpital Santa Cabrini, CIUSSS-EMTL, chargée d'enseignement de clinique à l'UdeM, membre du CA du CIUSSS-EMTL
Céline Morin, CPA, CA	Directrice générale adjointe finance, soutien, administration et performance, directrice des ressources financières, CIUSSS-EMTL
Ghyslaine Prata	Présidente du comité de vigilance et de la qualité, CIUSSS-EMTL
Dre Nathalie Zan, M.D.	Chef de service de la gériatrie, CIUSSS-EMTL
Membres du conseil multidisciplinaire	
Cynthia Adolphe	Éducatrice spécialisée, CIUSSS-EMTL
Guy Bourgie	Éducateur spécialisé, CIUSSS-EMTL
Sylvain Dubé	Travailleur social, CIUSSS-EMTL
Julie Dumas	Nutritionniste, CIUSSS-EMTL
Guy Jolicoeur	Travailleur social, CIUSSS-EMTL
Louise Soucy	Psychoéducatrice, CIUSSS-EMTL
Martin St-Georges	Organisateur communautaire, CIUSSS-EMTL
Magalie Leblanc	Physiothérapeute, CIUSSS-EMTL
Caroline Constantineau	Ergothérapeute, CIUSSS-EMTL
France Després	Thérapeute en réadaptation, CIUSSS-EMTL
Membres et invités du comité de gouvernance et d'éthique	
Me Anne Côté	Présidente du comité de gouvernance et d'éthique du CIUSSS-EMTL et membre indépendant
Mme Mariette L. Lanthier	Membre indépendant
Mme Hélène Manseau	Présidente du comité de révision du CIUSSS-EMTL et membre indépendant
Me Antonio Sciascia	Membre indépendant
Pierre Shedleur	Président du CA, CIUSSS-EMTL
Francine Décary	Vice-présidente du CA, CIUSSS-EMTL
Sylvia Provost	Directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, CIUSSS-EMTL

Nous tenons également à remercier les membres du comité des usagers du centre intégré pour leur participation à la consultation.

#### MISE EN PAGE ET CORRECTION

Kim Lavoie	Adjointe à la direction de la qualité, évaluation, performance et éthique, CIUSSS-EMTL
Céline Carbonneau	Agente administrative à la direction de la qualité, évaluation, performance et éthique, CIUSSS-EMTL



# Table des matières

---

Liste des acronymes.....	1
Introduction.....	3
Notre mission, notre vision, nos valeurs .....	5
<i>Notre mission</i> .....	5
<i>Notre vision</i> .....	5
Définition, vision et application de l'éthique.....	7
<i>Définition de l'éthique</i> .....	7
<i>Vision de l'éthique</i> .....	7
<i>Application de l'éthique</i> .....	8
L'organisation de l'éthique dans l'établissement .....	11
<i>Le service d'éthique</i> .....	11
Mission du service d'éthique.....	11
L'offre générale du service d'éthique .....	11
<i>Les instances de l'éthique</i> .....	12
La consultation en éthique .....	12
Le comité d'éthique clinique et organisationnelle .....	13
Le comité d'éthique de la recherche .....	15
Le comité de coordination clinique.....	15
Le comité de vigilance et de la qualité .....	16
Le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration.....	16
Conclusion .....	17
Annexe I : Documents d'encadrement pertinents en lien avec l'éthique.....	19
Annexe II : Coordonnées .....	23
<i>Équipe de consultation en éthique</i> .....	25
<i>Conduite responsable en recherche</i> .....	25
<i>Comité d'éthique de la recherche</i> .....	25





# Liste des acronymes

---

CA : Conseil d'administration

CCC : Comité de coordination clinique

CÉCO : Comité d'éthique clinique et organisationnelle

CÉR : Comité d'éthique de la recherche

CH : Centre hospitalier

CHSLD : Centre d'hébergement et de soins de longue durée

CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et services sociaux

CIUSSS-EMTL : CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

CLSC : Centre local de services communautaires

CPEJ : Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse

CR : Centre de réadaptation

CVQ : Comité de la vigilance et de la qualité

DQÉPÉ : Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique

DRHCAJ : Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

LSSSS : *Loi sur les services de santé et les services sociaux*

MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux

RTS : Réseau territorial de services







# Introduction

---

L'évolution constante de la science et les transformations qui surviennent tant dans le domaine de la santé et des services sociaux, que dans toutes les autres sphères de la société, nous poussent à réfléchir sur nos manières de faire et d'être, ainsi qu'à réévaluer les processus d'analyse et de prise de décision quant aux services offerts à la population. La complexité du système de santé et de services sociaux, le travail en équipe interdisciplinaire, le pluralisme culturel et religieux, le vieillissement de la population avec des problèmes de santé multiples et des maladies chroniques, la recherche et les développements des technologies et des modes d'intervention en santé et la rationalisation des coûts en santé constituent autant de facteurs qui influencent nos pratiques et nous invitent à revoir nos priorités tout en assurant qu'elles fassent écho aux valeurs des usagers et de leurs proches, de l'organisation, des intervenants ainsi qu'à celles de la société.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (ci-après nommé le « CIUSSS-EMTL ») veut contribuer à améliorer la qualité des pratiques cliniques, organisationnelles (de gestion et de gouvernance) et de recherche tout en apportant des réponses aux questions et aux problèmes de nature éthique qui lui sont soumis par l'élaboration d'un cadre de l'éthique pour l'ensemble de l'organisation. Ce cadre de l'éthique regroupe tous les moyens et stratégies que se donne le CIUSSS-EMTL pour assumer son rôle de leader dans la gestion et la promotion de l'éthique pour toutes les parties prenantes. Il permet aussi de regrouper et d'identifier dans un seul document les politiques de même que les normes de procédures et de gestion dont dispose le CIUSSS-EMTL pour mieux encadrer les comportements selon les valeurs attendues et s'assurer d'une intégration de l'éthique à tous les niveaux de l'organisation.





# Notre mission, notre vision, nos valeurs

---

Le document « Les fondements du CIUSSS-EMTL »<sup>1</sup> présente la mission, la vision et les valeurs de l'organisation. Il fait aussi état des engagements pris par les personnes œuvrant au CIUSSS-EMTL, tout comme le Vrai Nord qui vise l'accessibilité, la qualité, la mobilisation et l'efficacité avec trois piliers que sont l'innovation, l'enseignement, la recherche et en toile de fond, la participation citoyenne. Il met également de l'avant le modèle de gestion ainsi que le système de gestion intégrée de la performance. Nous ne reprendrons pas l'ensemble des éléments ici. Cela dit, la mission, la vision et les valeurs du CIUSSS-EMTL sont rappelées dans les sections qui suivent.

## Notre mission

La mission exprime la raison d'être d'une organisation, elle précise ce que l'organisation produit. Dans le cas d'un CIUSSS, la mission est donnée par la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* :

« (un) CIUSSS :

- est au cœur d'un réseau territorial de services (RTS);
- a la responsabilité d'assurer la prestation de soins et de services à la population de son territoire sociosanitaire, incluant le volet santé publique;
- assume une responsabilité populationnelle envers la population de son territoire sociosanitaire;
- veille à l'organisation des services et à leur complémentarité sur son territoire dans le cadre de ses multiples missions (CH, CLSC, CHSLD, CPEJ, CR), et ce, en fonction des besoins de sa population et de ses réalités territoriales;
- conclut des ententes avec les autres installations et les organisations partenaires de son RTS (centres hospitaliers universitaires, cliniques médicales, groupes de médecine de famille, cliniques-réseau, organismes communautaires, pharmacies communautaires, partenaires externes, etc.) ».

## Notre vision

Tous les établissements du réseau de la santé et des services sociaux participent avec leur mission respective à l'atteinte de la vision 2015-2020 du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), à savoir « Des soins de santé et des services sociaux accessibles et efficaces qui s'adaptent aux besoins des Québécois »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> CIUSSS-EMTL. (2017). *Les fondements du CIUSSS*. Publications du Québec.



# Notre mission, notre vision, nos valeurs

---

Les valeurs portées par les personnes qui travaillent au CIUSSS-EMTL ont une importance qui dépasse le strict plan personnel : elles permettent de former une communauté qui vise à offrir les meilleurs soins et services. Incontournables, nos valeurs imprègnent tout le sens que nous donnons quotidiennement à notre travail. Elles sont à la source de notre engagement humain, un des moyens dont nous disposons pour relever les défis complexes et changeants de la vie.

À l'issue d'une démarche participative, les usagers, le personnel, les médecins et les gestionnaires se sont prononcés sur le choix de cinq valeurs organisationnelles ainsi que sur des comportements attendus pour chacune d'entre elles. La grande communauté du CIUSSS-EMTL reconnaît donc comme siennes les valeurs suivantes qui sont portées par un slogan rassembleur « nos valeurs nous unissent ». Ces valeurs sont :

**QUALITÉ**  
**COLLABORATION**  
**COMMUNICATION RESPECT**  
**PROFESSIONNALISME**



# Définition, vision et application de l'éthique

---

Avant toute chose, un cadre conceptuel en éthique requiert que l'on définisse ce que nous entendons par le terme « éthique ». Nous sommes confrontés quotidiennement à des situations où nous devons choisir, faire preuve de discernement, prendre des décisions et où nos valeurs sont interpellées. Dans le réseau de la santé et des services sociaux, ces processus sont d'autant plus importants puisque chaque décision de soins et services porte sur une appréciation de ce qui est le meilleur dans les circonstances tout en tenant compte le plus possible des valeurs des usagers. La prochaine section permettra d'illustrer comment le CIUSSS-EMTL entend intégrer la réflexion éthique dans l'organisation.

## Définition de l'éthique

L'éthique cherche à éclairer l'agir humain dans son contexte vivant et à prendre la meilleure décision en situation, quelle qu'elle soit. Peu importe la théorie qu'elle met en œuvre, l'éthique a comme finalité une décision moralement défendable qui honore l'intérêt supérieur des personnes impliquées. Elle recherche l'équilibre entre plusieurs impératifs.

Par son approche critique, l'éthique va au-delà de l'opinion personnelle et de la réaction émotive pure. La pratique de l'éthique vise donc à intégrer le souci et la réflexion éthique dans l'organisation, la prestation des soins de santé et les services sociaux offerts aux usagers et à leurs proches.

## Vision de l'éthique

À l'instar d'organisations de santé qui se sont démarquées en matière d'éthique, le CIUSSS-EMTL fait sienne l'idée d'une vision intégrée de l'éthique<sup>2</sup>. Un processus de réflexion en continu, constamment en mouvement et en transformation, qui incorpore les différentes dimensions de la vie humaine (émotions, croyances et attentes). Elle recherche l'équilibre entre plusieurs impératifs.

Ce processus doit être intégré à tous nos faits et gestes, de même qu'à nos systèmes afin que l'éthique soit une pratique et non seulement des principes abstraits. L'éthique n'est donc pas statique, mais en constante évolution, revisitant constamment les composantes qui la caractérisent (cf. figure 1).

---

<sup>2</sup> FOX Ellen et al. (2010). *Integrated ethics: An innovative program to improve ethics quality in health care*. The Innovation Journal : The Public Sector Innovation Journal, Vol. 15(2), article 8. Repéré à <https://www.ethics.va.gov/IEoverview.pdf>



# Définition, vision et application de l'éthique

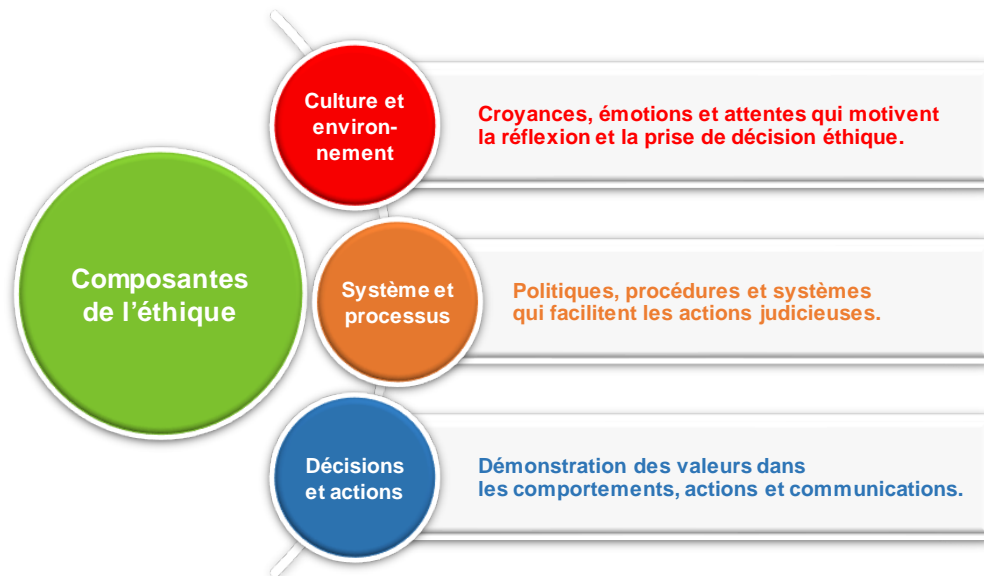


Figure 1. Les composantes de l'éthique

Le processus que préconise l'éthique aide à répondre aux questions suivantes :

- **Que devrais-je faire?** (Quelles actions semblent les meilleures, justes, raisonnables?)
- **Pourquoi devrais-je le faire?** (Exploration des raisons derrière les décisions)
- **Comment devrais-je le faire?** (Quel plan d'action est le meilleur?)

Réfléchir à ces questions aide à améliorer la prise de décision, à mieux argumenter les choix qui sont faits et à s'assurer de leur cohérence avec les valeurs en présence.

## Application de l'éthique

Dans une organisation de santé et de services sociaux, l'éthique englobe plusieurs secteurs dont l'éthique de gouvernance et de gestion, l'éthique clinique et l'éthique de la recherche. Ces différents secteurs sont en interrelation et des liens étroits entre eux doivent être assurés par les mécanismes développés par l'organisation (cf. figure 2).



Figure 2. Secteurs de l'éthique dans une organisation



# Définition, vision et application de l'éthique

---

**L'éthique de gouvernance et de gestion** (organisationnelle) touche toutes les instances décisionnelles de l'organisation, y compris le conseil d'administration (CA), en ce qui a trait aux processus menant à la planification et à la prestation de soins et services aux usagers. Elle vise à assurer des bonnes pratiques de gestion et de gouvernance ainsi qu'un partage des responsabilités entre les acteurs concernés. Elle touche notamment aux enjeux suivants :

- Le respect de la mission de l'organisation et des priorités identifiées;
- La bonne utilisation des deniers publics;
- Le climat de travail, les relations entre les employés, entre l'employeur et le personnel et les compétences à développer pour être un leader éthique;
- La qualité des transactions entre les employés et les partenaires externes.

En résumé, il s'agit de développer une culture d'éthique organisationnelle en mettant l'accent sur l'éthique de la gouvernance et de la gestion, en consolidant les infrastructures de régulation des comportements de tous.

**L'éthique clinique** touche les situations plus ou moins complexes reliées à la prestation de soins et de services. Elle vise, par la discussion, à aider à identifier, à analyser et à résoudre les problèmes de nature éthique qui surviennent dans la pratique. Elle permet d'explorer les différentes options possibles lors de la prestation de soins et de services et tente d'identifier la plus adéquate pour les parties en cause. Elle touche notamment aux enjeux suivants :

- La pertinence et le caractère approprié des soins et services;
- La participation de l'utilisateur au plan de soins et services;
- La place de la famille et des proches;
- L'acharnement thérapeutique;
- Les soins de fin de vie;
- La collaboration des divers intervenants et partenaires de la communauté dans la planification, la prestation, l'organisation et l'évaluation des soins et services;
- L'équité dans l'offre de soins et services.

**L'éthique de la recherche** concerne la conduite éthique de la recherche et le respect des droits des personnes qui y participent. L'éthique de la recherche est un incontournable pour ceux qui mènent des projets de recherche dans l'établissement et qui recrutent des participants parmi les usagers, les proches, les professionnels ou les intervenants. Elle doit protéger la dignité, le bien-être et les droits des participants à une recherche et doit appliquer les principes éthiques des grands organismes internationaux tout en assurant la conformité aux règles de droit applicables. Le comité d'éthique de la recherche (CÉR) assure donc l'évaluation de conformité aux normes éthiques et le suivi actif et passif de ces dernières selon les critères de désignation du CÉR auprès du MSSS.







# L'organisation de l'éthique dans l'établissement

---

Après avoir énoncé la vision et les valeurs du CIUSSS-EMTL et avoir présenté comment l'éthique est intégrée comme concept dans l'organisation, il importe de voir comment cela s'opérationnalise, se met en œuvre. La section qui suit présente les différentes structures qui permettront au CIUSSS-EMTL d'assurer adéquatement l'intégration de l'éthique à travers l'organisation. En ce qui concerne les documents d'encadrement du CIUSSS-EMTL, l'annexe I décrit brièvement les différents règlements, politiques et procédures pertinents pour une conduite éthique.

## Le service d'éthique

### Mission du service d'éthique

Sous l'égide de la direction de la qualité, éthique, performance et évaluation (DQÉPÉ), le service d'éthique a pour mission de faire la promotion de toutes les dimensions de l'éthique à travers l'organisation, de favoriser l'intégration d'une culture partagée de l'éthique, d'offrir des services de consultation, d'animer des comités, de contribuer à la conduite intègre et éthique en recherche, de dispenser de la formation, de participer à la mission universitaire d'enseignement et de recherche et enfin de contribuer au rayonnement de l'organisation.

### L'offre générale du service d'éthique

Le service en éthique du CIUSSS-EMTL a pour objectif de développer les ressources en éthique pour l'ensemble du CIUSSS-EMTL. Ainsi, le développement de formations, d'activités de transfert de connaissances et de réseautage avec la communauté en éthique de même que le développement d'outils d'aide à l'analyse éthique font partie intégrante de son offre de service.

Le service d'éthique de la DQÉPÉ est composé de conseillers en éthique et de personnel de soutien. Le service d'éthique est responsable d'animer deux instances principales dans l'établissement, soit l'équipe de consultation et le comité d'éthique clinique et organisationnelle (CÉCO). Également, l'équipe participe activement aux activités du CÉR.

Pour réaliser sa mission, le service d'éthique est soutenu par des conseillers en affaires juridiques (désignés par la direction des ressources humaines, de la communication et des affaires juridiques [DRHCAJ]) et des membres de la communauté du CIUSSS-EMTL ayant reçu une formation de base ou plus poussée en éthique. Ainsi, le service d'éthique se déploie dans l'organisation grâce à des personnes soutien à la consultation ainsi que des personnes ressources à la réflexion éthique. Ces personnes sont issues de toutes les missions du CIUSSS, des nombreuses professions représentées ainsi que des patients-partenaires. Ensemble, toutes ces personnes constituent la communauté en éthique du CIUSSS-EMTL.



# L'organisation de l'éthique dans l'établissement

---

Le service d'éthique agit également dans les sphères liées au volet de l'éthique et de l'intégrité en recherche. Il soutient le CÉR, lequel relève du conseil d'administration, tant en ayant certains de ses membres agissant comme membres du CÉR, qu'en réalisant des consultations auprès de l'ensemble de la communauté scientifique œuvrant au CIUSSS-EMTL pour des questions d'éthique de la recherche. Enfin, le service d'éthique fait de la consultation sur la gestion des conflits d'intérêts en recherche et contribue au développement de la culture de conduite responsable en recherche.

## Les instances de l'éthique

Plusieurs instances jouent un rôle pour assurer que l'organisation assume ses responsabilités eu égard à l'intégration de l'éthique à tous les niveaux. Le service d'éthique assume le leadership dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'offre de service en éthique par l'entremise de trois instances distinctes : l'équipe de consultation en éthique, le comité d'éthique clinique et organisationnelle et le comité d'éthique de la recherche. D'autres instances du CIUSSS-EMTL permettent d'assurer la conformité des décisions et des processus en lien avec l'éthique, soit le comité de coordination clinique (CCC), le comité de vigilance et de la qualité (CVQ) et le comité d'éthique et de gouvernance du conseil d'administration. Le travail de collaboration entre toutes ces instances permet une intégration réelle de l'éthique ainsi que le développement en continu d'une culture de l'éthique.

## La consultation en éthique

### *L'équipe permanente de consultation en éthique*

L'équipe de consultation en éthique répond aux diverses demandes de professionnels, d'équipes et de services du CIUSSS-EMTL, de même qu'à celles des usagers et de leurs proches. Elle se veut près des milieux de pratique et de décisions.

L'équipe de consultation est principalement animée par trois conseillers en éthique, à laquelle se greffent, en fonction des besoins, les affaires juridiques.

Elle a comme objectif premier d'offrir aux demandeurs un soutien à la réflexion éthique dans le but de parvenir à prendre les meilleures décisions possibles quant aux problèmes éthiques auxquels ils sont confrontés, au conflit de valeurs qu'ils vivent, voire même à une impasse décisionnelle. En ce sens, l'équipe de consultation en éthique se concentre sur les cas spécifiques et non sur les thématiques larges.

Étant consultative, l'équipe de consultation en éthique ne peut pas se substituer aux responsables de la décision. Les personnes qui y font appel peuvent, à leur gré, accepter ou refuser de donner suite aux recommandations éthiques. Par ailleurs, la consultation en éthique se voulant facilement accessible, toute personne qui éprouve le besoin d'adresser un questionnement éthique peut contacter directement l'équipe de consultation en éthique (cf. coordonnées en annexe II).



# L'organisation de l'éthique dans l'établissement

---

Par divers moyens et activités à travers le CIUSSS-EMTL, cette équipe se rend visible, elle sensibilise et assure la formation aux dimensions éthiques dans les soins et services contribuant ainsi au développement d'une culture partagée de l'éthique au sein de l'organisation.

L'équipe de consultation en éthique est également disponible en soutien au CÉR pour des questions d'éthique de la recherche et un de ses membres agit comme vice-président du CÉR.

## *Les personnes soutien à la consultation*

Les personnes soutien à la consultation font de la consultation en éthique dans un environnement plus restreint, pour des cas complexes spécifiques. Elles reçoivent une formation plus avancée à la consultation en éthique clinique – le conseiller en éthique sénior élabore un plan de formation individualisé et permet ainsi aux personnes soutien à la consultation de traiter les demandes de consultation pour des cas cliniques. Les personnes soutien à la consultation font aussi le lien en « coaching » avec les intervenants sur le terrain afin de les sensibiliser à la démarche en éthique et afin que tous développent des aptitudes à la réflexion et à la délibération éthiques.

## **Le comité d'éthique clinique et organisationnelle**

### *La composition et le mandat général du comité d'éthique clinique et organisationnelle*

Le comité d'éthique clinique et organisationnelle (CÉCO) se veut un espace de réflexion et de délibération éthique de même qu'une courroie de transmission entre les personnes qui vivent des malaises éthiques et les individus ou instances voués à prendre les meilleures décisions pour les résoudre.

Le CÉCO est composé des conseillers en éthique du service d'éthique, ainsi que d'un membre expert en affaires juridiques. Il intègre également un membre représentant des trois conseils professionnels, un gestionnaire et un patient partenaire. La complémentarité des membres est souhaitée en fonction de l'interdisciplinarité et de la multiplicité des perspectives de même que d'une capacité de couvrir l'ensemble des missions de l'organisation. La composition de ce comité est idéalement limitée à une dizaine de membres. Le comité peut s'allier des personnes-ressources à la réflexion éthique et des invités en fonction des besoins.

Il a comme objectif premier de recevoir des questionnements concernant des thématiques plus larges qui ont un impact majeur sur la qualité des soins et services offerts, de même que sur les politiques de l'organisation. Il analyse la question afin de proposer la composition d'un groupe de travail ad hoc composé de personnes ressources à la réflexion éthique ainsi que de membres des équipes ayant soulevé la question. Il joue aussi un rôle dans l'identification et le suivi des tendances relatives aux problèmes, aux défis et enjeux éthiques récurrents afin de viser une amélioration de la qualité des soins et services. Le CÉCO s'assure ainsi de faire parvenir les résultats de ces analyses au demandeur ayant soulevé le questionnement ainsi qu'au CCC. Le CÉCO ne dicte pas aux décideurs la bonne décision à prendre, mais favorise la mise en place des conditions pour délibérer et réfléchir, et pour soutenir la recherche de la meilleure décision à considérer dans les circonstances.



# L'organisation de l'éthique dans l'établissement

La réalisation des analyses éthiques se fait grâce à la contribution de groupes de travail ad hoc qui sont composés de personnes ressources à la réflexion éthique du CIUSSS-EMTL. Une formation de base en éthique est offerte à ces personnes. Elles assurent la représentativité interdisciplinaire. Les comités ad hoc sont animés et soutenus par les conseillers en éthique et, au besoin, par les affaires juridiques. Ils traitent les questions éthiques et peuvent émettre des avis pour éclairer la réflexion et la prise de décision éthiques.

Par divers moyens et activités, le CÉCO assure un rôle éducatif, de promotion, de prévention et de sensibilisation en matière d'éthique, d'animation de la communauté éthique et soutien l'élaboration de politiques organisationnelles afin qu'elles intègrent ces dimensions. Il réalise le rapport d'activités annuel qui doit être déposé au CVQ en y incluant les analyses de tendances des questions éthiques soulevées et traitées au courant de l'année.

En résumé, sa tâche principale consiste à garder vivante la culture éthique au sein du CIUSSS-EMTL.

## *Les personnes ressources à la réflexion éthique*

La banque de personnes-ressources à la réflexion éthique sont celles qui démontrent un intérêt certain pour l'éthique, qui ont idéalement suivi la formation de base et qui souhaitent contribuer à des réflexions dans les groupes *ad hoc* à une moindre fréquence que les personnes soutien à la consultation. Les personnes-ressources sont volontaires, convoquées au moins une par année pour des analyses et des réflexions et font partie de ce que nous appelons la *communauté éthique*. Les activités et la communauté ainsi créées permettent de déployer l'éthique dans l'ensemble de l'organisation.



Figure 3. Représentation de la communauté en éthique du CIUSSS-EMTL



# L'organisation de l'éthique dans l'établissement

---

## Le comité d'éthique de la recherche

L'éthique de la recherche est un secteur de l'éthique qui vise à encadrer les recherches scientifiques pour qu'elles soient respectueuses des êtres humains qui y participent. Dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, les CÉR sont les instances responsables de veiller à la conduite éthique des recherches et au respect des participants à la recherche. Le CIUSSS-EMTL dispose d'un CÉR pour tous les domaines de recherche et a adopté la réglementation nécessaire pour en gouverner son exercice auprès des participants relevant de sa responsabilité ou de son territoire.

Les projets de recherche sont évalués selon une méthode proportionnelle d'évaluation éthique qui tient compte de la perspective du participant pressenti, des principes d'autodétermination, de bienfaisance, de non-malfaisance, de justice sociale, d'équité et de réciprocité dans la perspective d'une éthique de la discussion.

Le CÉR est composé d'un noyau de base de cinq (5) membres nommés par le CA :

- Deux personnes ayant une expertise pertinente en ce qui concerne les méthodes scientifiques, les domaines et les disciplines de recherche relevant de l'autorité du CÉR, dont l'un des membres doit absolument être un médecin ou un pharmacien;
- Une personne spécialisée en éthique;
- Une personne ayant une formation en droit;
- Une personne non affiliée au CIUSSS-EMTL provenant de groupes utilisant les services de l'établissement (représentant du public).

## Le comité de coordination clinique

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015, la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* vise à favoriser et à simplifier l'accès aux services pour la population, à contribuer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et à accroître l'efficacité et l'efficacités du réseau. Le MSSS a défini plusieurs attentes envers les centres intégrés en regard de la mise en œuvre de la loi et de la coordination des activités dont la création d'un comité de coordination clinique (CCC). Le CCC assure l'intégration des services en santé et des services sociaux au sein du CIUSSS afin de réaliser le suivi et l'implantation des plans d'action et d'organisation de services des directions cliniques. Elle assure également la gestion des processus transversaux et l'organisation des services cliniques à l'intérieur des orientations définies par le comité de direction. Il favorise une vision commune, une meilleure appropriation des dossiers, des échanges et de la cohésion entre les directions cliniques. Le CCC peut interpeller le CÉCO pour des questions d'éthique organisationnelle. De plus, le CÉCO fait état de ses activités au comité de coordination clinique afin que ce dernier ait une vision systémique des enjeux éthiques traités.



# L'organisation de l'éthique dans l'établissement

---

## **Le comité de vigilance et de la qualité**

Selon la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2), le CVQ veille à ce que le CA s'acquitte de façon efficace de ses responsabilités en matière de qualité des services, notamment en ce qui concerne la pertinence, la qualité, la sécurité et l'efficacité des services dispensés et le respect des droits des usagers et du traitement diligent de leurs plaintes. Le CVQ reçoit les rapports annuels du CÉR et du CÉCO puis fait le suivi approprié auprès du CA. De plus, il reçoit les recommandations contenues dans ces rapports et fait le suivi de leur actualisation par l'établissement. Le CVQ reçoit également les rapports bisannuels du président-directeur général pour la commission sur les soins de vie. Il prend en compte les informations contenues dans ces rapports dans son appréciation générale de la qualité des soins et services rendus par le CIUSSS-EMTL.

## **Le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration**

Selon la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2), tout établissement doit instituer un comité de gouvernance et d'éthique. De façon générale, les responsabilités du comité consistent à s'assurer de l'amélioration et de la mise en œuvre des bonnes pratiques de gouvernance et d'éthique par le conseil d'administration. Le CIUSSS-EMTL a mis en place ce comité qui peut interpeller le service d'éthique pour le soutenir au besoin dans la prise de décision ou les réflexions d'ordre éthique avec l'apport et le soutien de la DRHCAJ. Il soutient l'actualisation des orientations de ce présent cadre vis-à-vis du CA.

L'ensemble des dispositifs associés à l'éthique, décrits dans ce cadre d'éthique, témoigne de l'engagement concret et soutenu du CIUSSS-EMTL pour aider tous les acteurs à intégrer l'éthique dans la culture organisationnelle. Ce cadre englobe les différentes dimensions associées à l'éthique, qu'elles soient sous la forme de valeurs, de normes, d'instances réflexives ou stratégiques en soutien à la prévention, à la prise de décision ou la gestion des risques éthiques.

La prise en compte des valeurs dans les décisions au quotidien s'avère un processus en continu qui requiert d'abord des personnes, une prise de conscience individuelle des valeurs qu'elles portent en elles et qui influencent les pratiques et les actions. La visée d'un tel cadre et des moyens mis en place est de permettre ce travail sur soi, avec les autres, dans nos relations humaines et professionnelles à travers notre organisation tout en tenant compte de la société dans laquelle nous évoluons.

Nous espérons ainsi que ce cadre conceptuel en éthique deviendra un outil de référence essentiel à travers le CIUSSS-EMTL afin de promouvoir sa pleine valeur au développement et au soutien d'une culture de l'éthique intégrée.







---

## Annexe I : Documents d'encadrement pertinents en lien avec l'éthique





# Annexe I : Documents d'encadrement pertinents en lien avec l'éthique

---

## **REG-003 : Règlement sur le comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (CA)**

- Ce règlement porte sur le mandat et le fonctionnement du comité d'éthique de la recherche avec êtres humains du CIUSSS-EMTL.

## **REG-006 : Règlement du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal sur le processus d'évaluation et d'autorisation des projets de recherche avec des êtres humains (CA)**

- Ce règlement a pour but d'harmoniser et faciliter l'évaluation scientifique, éthique et financière.

## **POL-005 : Gestion budgétaire (DRF)**

- Cette politique porte sur la rigueur et l'intégrité relativement à la gestion des fonds publics.

## **POL-014 : L'intégrité et la conduite responsable en recherche (DQÉPÉ)**

- Cette politique porte sur l'intégrité scientifique et fait la promotion de la qualité, de l'exactitude et de la fiabilité des travaux de recherche.

## **POL-015 : Politique relative aux soins de fin de vie (DSP)**

- Cette politique porte sur le respect de la dignité et les soins de fin de vie.

## **POL-016 / PRO-007 : L'obligation du personnel de refuser toute demande de services privés (DG)**

- Cette politique et sa procédure associée ont pour but d'éviter qu'un gestionnaire, qu'un membre du personnel ou toute personne œuvrant au sein de l'établissement se place en situation de conflit d'intérêts.

## **POL-017 : Reddition de comptes - Fondations du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (DRF)**

- Cette politique porte sur la transparence et l'honnêteté dans la gestion des finances.

## **POL-018 : Contrer la maltraitance envers les aînés (SAPA)**

- Cette politique porte sur la qualité de la vie, le respect de la dignité et la sécurité des usagers.

## **POL-019 : Prévention du suicide (DSM)**

- Cette politique porte sur le respect de la vie et sur la participation citoyenne.

## **POL-021 / PRO-008 : Évaluation scientifique d'un projet de recherche chez l'humain (Recherche)**

- Cette politique et sa procédure associée ont pour but de s'assurer qu'une triple évaluation (soit une évaluation de la convenance institutionnelle, une évaluation éthique et une évaluation scientifique) soit complétée.



# Annexe I : Documents d'encadrement pertinents en lien avec l'éthique

---

## **POL-029 : Enseignement (DEU)**

- Cette politique promeut et soutient la mission d'enseignement de l'établissement.

## **POL-030 : Élaboration et révision des plans d'intervention: PI, PID, PII, PSI (DSM)**

- Cette politique a notamment pour but de favoriser la participation des usagers, de leur famille et de leurs proches dans la planification et la prestation des soins et services.

## **POL-033 : Approvisionnement**

- Cette politique contient une annexe sur le code d'éthique professionnel pour les employés et gestionnaires participant aux étapes de la chaîne d'approvisionnement.

## **POL-035 : Analyse des incidents et des accidents liés à la sécurité des usagers (DQÉPÉ)**

- Cette politique porte sur la sécurité des usagers et la culture juste.

## **POL-036 : Politique réseau sur la gestion intégrée de la prévention, présence et qualité de vie au travail (DRHCAJ)**

- Cette politique porte sur un climat de travail favorable.



## Annexe II : Coordonnées





## Annexe II : Coordonnées

---

Si vous avez des questions/commentaires concernant l'éthique, veuillez contacter le service/comité approprié à l'aide des coordonnées suivantes :

### **Équipe de consultation en éthique**

Téléphone : (514) 252-3400 poste 3682

Courriel : 06 CEMTL Ethique Clinique

### **Conduite responsable en recherche**

Personne-ressource : Marlène Galdin

Téléphone : (514) 524-3544 poste 25465

Courriel : [marlene.galdin.cemtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:marlene.galdin.cemtl@ssss.gouv.qc.ca)

### **Comité d'éthique de la recherche**

Personne-ressource : Kathy Laperrière

Téléphone : (514) 252-3400 poste 5708

Courriel : [klaperriere.iusmm@ssss.gouv.qc.ca](mailto:klaperriere.iusmm@ssss.gouv.qc.ca)

*Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Est-de-  
l'Île-de-Montréal*

Québec 